



CONSEIL DES PRÉFETS  
ET DES ÉLUS  
DES LAURENTIDES

# STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

*des Laurentides*

Ce mandat a été réalisé

Avec la participation financière de :

Québec 

# TABLE DES MATIÈRES

<b>MOTS D'INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
Ministre responsable de la région des Laurentides .....	5
Conseil des préfets et des élus des Laurentides .....	6
Connexion Laurentides .....	7
<b>RÉSUMÉ SOMMAIRE .....</b>	<b>8</b>
<b>LEXIQUE .....</b>	<b>9</b>
<b>MÉTHODOLOGIE ET DÉMARCHE .....</b>	<b>10</b>
<b>PORTRAIT ET CONSTATS .....</b>	<b>11</b>
<b>GRANDES CONCLUSIONS .....</b>	<b>14</b>
6.1 Secteurs industriels .....	14
6.2 Cycle de développement économique .....	14
6.2.1 <i>Mobilité et transport autonome</i> .....	15
6.2.3 <i>Données économiques et concertation</i> .....	15
<b>STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE .....</b>	<b>16</b>
7.1 Positionnement .....	18
7.1.2 <i>Terre de vie</i> .....	19
7.2 Enracinement .....	20
7.2.1 <i>Mobilité</i> .....	21
7.2.2 <i>Logement</i> .....	22
7.2.3 <i>Développement des compétences</i> .....	22
7.3 Développement régional concerté .....	23
7.3.2 <i>Table régionale de concertation large et persistante</i> .....	24
<b>DÉCLINAISONS DU POSITIONNEMENT .....</b>	<b>25</b>
8.1 <i>Livraison</i> .....	25
8.2 <i>Foresterie</i> .....	25
8.3 <i>Agriculture</i> .....	25
8.4 <i>Logement social</i> .....	26
8.5 <i>Tourisme</i> .....	26
8.6 <i>Aéronautique</i> .....	26
8.7 <i>Transport de fret</i> .....	26
8.8 <i>Défense</i> .....	26
<b>MISE EN OEUVRE .....</b>	<b>27</b>
9.1 Positionnement .....	28
9.1.1 <i>Terre d'expérimentation</i> .....	28
9.1.2 <i>Milieu de vie</i> .....	28
9.2 Enracinement .....	29
9.2.1 <i>Mobilité</i> .....	29
9.2.2 <i>Logement</i> .....	30
9.2.3 <i>Développement des compétences</i> .....	30
9.3 Développement économique concerté .....	31
9.3.1 <i>Données ouvertes</i> .....	31
9.3.2 <i>Concertation large et persistante</i> .....	31
9.4 Résumé .....	32
<b>PARTICIPANTS .....</b>	<b>33</b>



01

## MOTS D'INTRODUCTION

# MINISTRE RESPONSABLE DE LA RÉGION DES LAURENTIDES

La **Stratégie de développement économique régional des Laurentides** s'inscrit dans une période charnière pour la région. Avec une croissance démographique soutenue, une économie diversifiée et des besoins émergents en matière de mobilité, de logement et de main-d'œuvre, les Laurentides se trouvent à un moment où une vision commune et structurante est essentielle pour soutenir leur développement futur.

Cette Stratégie se distingue par son choix affirmé de placer **l'humain** au cœur du développement économique, tout en reconnaissant la contribution essentielle de **l'industrie**. Elle rejoint également les orientations que je porte comme ministre responsable de la Santé, des Aînés, des proches aidants et des Services sociaux.

À cet effet, **l'enracinement** des personnes et des entreprises constitue un pilier central. En proposant des actions structurantes visant à faciliter la mobilité, le logement et le développement des compétences, cette Stratégie permettra de créer les conditions d'une installation durable des travailleurs, d'une stabilité entrepreneuriale et d'une économie plus résiliente.

La Stratégie reconnaît aussi l'importance décisive d'un développement régional concerté. En améliorant la circulation de l'information et en consolidant les données économiques, elle redonne aux Laurentides la capacité collective d'analyse, d'action et d'influence nécessaire pour avancer ensemble.

Je tiens à souligner le travail rigoureux réalisé par le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPRL), par Connexion Laurentides et par l'ensemble des partenaires mobilisés. Par son ampleur, sa cohérence et son ouverture, cette démarche témoigne d'une volonté forte : offrir aux citoyens, aux familles et aux entreprises des Laurentides un territoire où il est possible non seulement de vivre, mais de s'épanouir et de contribuer pleinement à la prospérité collective. Le gouvernement du Québec reconnaît la pertinence de cette vision et salue l'engagement régional qu'elle incarne.

*Sonia Bélanger*

*Ministre de la Santé*

*Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants*

*Ministre responsable des Services sociaux*

*Ministre responsable de la région des Laurentides*



# CONSEIL DES PRÉFETS ET DES ÉLUS DES LAURENTIDES

La région des Laurentides vit une période d'effervescence exceptionnelle. Notre population croît rapidement, nos entreprises innovent et nos municipalités se transforment à un rythme soutenu. Cette vitalité est une source de fierté mais elle pose également des défis structurels majeurs: mobilité saturée, difficulté d'accès à des logements abordables, rareté de main-d'œuvre et difficulté d'arrimer nos efforts de développement à l'échelle régionale.

Nous avons le défi de faire tomber ces obstacles rapidement. C'est notre vitalité qui en dépend. Ces enjeux ne sont pas propres à une MRC ou à un secteur: ils touchent l'ensemble du territoire, de Thérèse de Blainville à Antoine-Labelle en passant par Argenteuil et Mirabel, et exigent une réponse cohérente, ambitieuse et partagée.

C'est dans cet esprit que le CPERL a choisi de se doter d'une Stratégie de développement économique régionale structurée autour de deux piliers – l'humain et l'industrie – et de trois grandes orientations: le positionnement, l'enracinement et la concertation. Ce choix marque une rupture assumée avec les approches traditionnelles centrées sur des secteurs économiques particuliers. Puisque derrière chaque secteur se trouvent des territoires aux réalités différentes, nous souhaitions définir une stratégie qui rassemble plutôt qu'une stratégie qui divise.

Cette Stratégie positionne les Laurentides comme terre d'expérimentation et terre de vie. Une région capable d'innover, notamment en matière de mobilité, tout en offrant un milieu de vie complet, humain et attractif pour les familles, les travailleurs et les entreprises. Ce positionnement reflète notre vision: faire des Laurentides un territoire à la fois performant et profondément à l'écoute de ses communautés. Bien que nos territoires soient différents, ils offrent des possibilités croisées et il en est de notre responsabilité de coordonner les opportunités pour le bénéfice de tous. Nous avons le devoir d'entretenir nos liens et de travailler à l'enrichissement de notre région.

L'orientation consacrée à l'enracinement répond directement aux préoccupations exprimées par les élus, les entreprises et les citoyens. En agissant sur la mobilité, le logement et les compétences, nous nous donnons les moyens de renverser la vapeur et de créer une dynamique où les entreprises attirent des travailleurs, où les travailleurs peuvent se loger, et où la mobilité permet à chacun de participer pleinement à la vie économique et sociale de la région.

Enfin, cette Stratégie place la concertation au cœur de notre gouvernance régionale. À travers une table de concertation large et persistante et une meilleure intelligence d'affaires, nous redonnons aux Laurentides la capacité d'agir de manière concertée, d'éviter les dédoublements et d'accélérer l'exécution des projets structurants. Cette démarche reflète fidèlement la mission du CPERL: rassembler, aligner et mobiliser les acteurs de la région pour bâtir une vision commune et durable du développement.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, des directions générales, des organismes, des entrepreneurs et Connexion Laurentides pour leur contribution à cette démarche. Le leadership collectif dont vous avez fait preuve constitue la pierre d'assise de cette Stratégie.

En adoptant cette vision, nous posons un geste clair: celui de planifier notre avenir plutôt que de le subir. Nous affirmons que les Laurentides ont tout ce qu'il faut pour devenir une région phare du Québec en matière d'innovation, de mobilité, de qualité de vie et de développement durable.

Et surtout, nous choisissons d'avancer ensemble.

*Xavier-Antoine Lalande*

Président du conseil des préfets et des élus de la région de Laurentides.



# CONNEXION LAURENTIDES

**La concertation est au cœur des pratiques de Connexion Laurentides. Nous savons que l'innovation émerge lorsque des acteurs aux perspectives variées se réunissent autour d'un même enjeu.**

Dans le cadre du mandat confié par le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides, notre organisation a mis à profit son ancrage territorial pour mobiliser un vaste réseau d'intervenants du développement économique. Leur contribution a permis de brosser un portrait riche, cohérent et représentatif des forces et des besoins de notre région.

Soutenue par l'analyse rigoureuse de la firme Fragata Gosselin, cette Stratégie s'appuie sur la principale préoccupation exprimée par les entrepreneurs : l'enracinement durable dans les Laurentides. Elle propose également un levier essentiel pour assurer sa mise en œuvre continue : une concertation régionale structurée, ouverte et persistante.

Nous avons souhaité que cette Stratégie soit inspirante et qu'elle reflète l'ambition des Laurentides de devenir une région attractive, notamment en tant que terre d'expérimentation. Puisque la mobilité constitue l'un des enjeux les plus déterminants de notre développement, il était naturel d'ouvrir la voie à une première thématique porteuse : l'expérimentation du véhicule autonome.

Plus que tout, nous espérons que cette Stratégie contribuera à générer des actions concrètes permettant à nos industries de prospérer, à nos travailleurs de s'épanouir et à nos communautés d'habiter le territoire avec fierté, dignité et cohérence.

L'innovation réside autant dans les solutions que dans la manière de les mettre en œuvre. Si la volonté collective demeure au rendez-vous, cette Stratégie a le potentiel d'agir comme un véritable catalyseur de projets structurants et d'opportunités pour l'ensemble des municipalités, des villes, des MRC et des secteurs économiques des Laurentides.

*Eve Lacoursière*

*Directrice générale de Connexion Laurentides*



## RÉSUMÉ SOMMAIRE

La Stratégie de développement économique régional des Laurentides s'appuie sur deux axes fondamentaux que sont l'épanouissement de l'humain et de l'industrie. Elle se veut une cassure avec les approches traditionnelles qui ciblent des secteurs industriels, car derrière chaque secteur industriel se cache un ou plusieurs territoires, rendant difficile l'élaboration d'une vision véritablement régionale. La région des Laurentides étant fortement diversifiée en termes économiques, favoriser des secteurs reviendrait à exclure des pans complets de la région et déployer une stratégie qui serait multi-territoriale plutôt que véritablement régionale.

Ainsi, la Stratégie est fondamentalement macroéconomique dans ses orientations et dans les objectifs qu'elle poursuit, agnostique vis-à-vis les différents territoires de la région, et finalement, transversale à tous les secteurs d'activité industrielle.

Les trois orientations stratégiques sont le **positionnement**, l'**enracinement** et la **concertation**.

## 01 ► POSITIONNEMENT

En ce qui concerne la première orientation, les Laurentides vont travailler sur deux axes stratégiques, soit 1) les Laurentides comme terre d'expérimentation et 2) les Laurentides comme terre de vie. Spécifiquement, les Laurentides se positionnent comme une région-laboratoire pour une panoplie d'initiatives, dont le transport autonome que nous avons identifié comme porteur, ainsi que comme un milieu de vie complet où les gens peuvent naître, grandir, travailler, se divertir et vieillir en harmonie.

## 02 ► ENRACINEMENT

En ce qui concerne la seconde orientation, visant l'enracinement de l'humain et de l'industrie, les trois axes stratégiques qui en découlent sont la mobilité, le logement et le développement des compétences. En agissant sur ces trois axes comme leviers d'enracinement, les Laurentides visent à améliorer la qualité de vie des citoyens et régler les problèmes de main-d'œuvre des entreprises de la région.

## 03 ► CONCERTATION

Finalement, en ce qui concerne le développement économique concerté, la région va agir sur deux axes, soit 1) une meilleure consolidation et accessibilité des données économiques, et 2) une concertation large et persistante de tous les acteurs économiques actifs dans la région.

Spécifiquement, les Laurentides vont travailler à faciliter l'accès aux données existantes, sur le territoire, pour tous les acteurs économiques à qui elles pourraient servir, et à organiser et animer une table de concertation large où seront présents les acteurs politiques, les joueurs administratifs, les développeurs économiques, les organisations régionales, les associations industrielles, les chambres de commerce et tout autre organisation ou acteur concerné.

Le CPERL a un réel pouvoir d'action sur cette orientation de concertation régionale en lien avec le développement économique. Pour le positionnement, le CPERL dispose d'un pouvoir de leadership qui visera à inspirer les organisations et acteurs de la région à s'aligner pour développer des projets et définir leurs propres orientations. Finalement, pour les axes qui découlent de l'orientation d'enracinement (mobilité, logement et développement des compétences), le CPERL a surtout un pouvoir d'influence; lobbying vers le haut (Québec et Ottawa), puis sensibilisation et influence vers le bas (villes et municipalités).

# 03 LEXIQUE

## CPRL

- ▶ Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides, instance de concertation régionale qui coordonne les efforts des territoires et des acteurs du développement des Laurentides.

## FRR

- ▶ Fonds régions et ruralité.

## MAIRE

- ▶ Dirigeant élu d'une ville ou d'une municipalité, responsable de la direction politique du conseil municipal, élu par les citoyens.

## MAMH

- ▶ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

## MEIE

- ▶ Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## MRC

- ▶ Municipalité régionale de comté, soit une entité administrative supra-municipale regroupant plusieurs municipalités locales sur un même territoire et exerçant certaines compétences à l'échelle territoriale, notamment en matière d'aménagement et de développement économique.

Dans la région des Laurentides, la ville de Mirabel bénéficie d'un statut particulier en tant que territoire équivalent à une municipalité régionale de comté (MRC). À cet égard, elle exerce sur son territoire les compétences normalement attribuées à une MRC et, sauf indication contraire, l'usage du terme « MRC » dans le présent document inclut également la ville de Mirabel.

## MTMD

- ▶ Ministère des Transports et de la Mobilité durable.

## MUNICIPALITÉ/VILLE

- ▶ Gouvernement local de proximité responsable de l'administration d'un territoire et de la prestation des services municipaux à la population.

Le terme « ville » désigne une municipalité ayant reçu cette désignation en vertu de la Loi sur les cités et villes.

## OVT

- ▶ Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et vitalité des territoires dont découlent les plans d'action régionaux et la feuille de route nationale.

## PRÉFET

- ▶ Dirigeant d'une MRC, nommé par les élus ou élu au suffrage universel, selon le mode de fonctionnement de la MRC.

## RÉGION

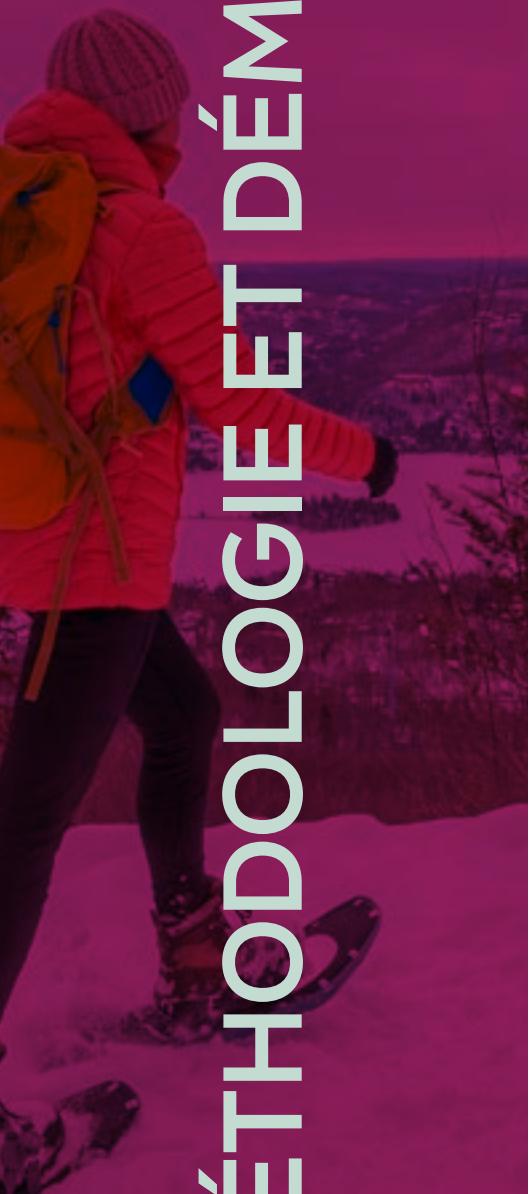
- ▶ Terme utilisé pour désigner la région administrative 15, soit les Laurentides.

## SAAQ

- ▶ Société de l'assurance automobile du Québec.

## TERRITOIRE

- ▶ Terme utilisé pour désigner les MRC ainsi que le territoire équivalent de la ville de Mirabel.



Cette démarche s'est étalée sur près de 5 mois.

## PHASE 1

- ▶ La documentation, incluant les résumés des entrevues et les comptes-rendus des rencontres régionales réalisées précédemment a été analysée.

## PHASE 2

- ▶ Une quarantaine d'entrevues individuelles ont été menées, ciblant principalement les préfets des sept MRC et de la ville de Mirabel, et leurs adjoints, les maires des principales villes et municipalités, les directeurs généraux des MRC et des organismes supra-régionaux, et finalement, les ministères provinciaux pertinents.

## PHASE 3

- ▶ Lors de la troisième phase, dix ateliers ont eu lieu, mettant de l'avant les entreprises et les acteurs du terrain dans chacune des MRC. Ainsi, une part importante des acteurs et des secteurs de la région des Laurentides a pu exprimer ses besoins, ses craintes et ses motivations. C'est au cours de ces ateliers que la Stratégie régionale de développement économique s'est construite.

À travers la démarche, plusieurs recherches et parangonnages ont été menés pour orienter la Stratégie régionale. Ainsi l'idée d'un bureau d'intelligence d'affaires a été étudiée, de même qu'un bureau de veille de projet. Au total, c'est plus de 125 personnes qui ont été entendues, permettant de prendre en compte de nombreux enjeux et d'une compréhension fine des opportunités régionales.

# 05 ➤ PORTRAIT ET CONSTATS

La région des Laurentides représentait environ 5,7%<sup>1</sup> du **produit intérieur brut (PIB)** québécois en 2023. C'est donc la quatrième région du Québec en termes de PIB.

En termes d'**emploi**, en 2024, les Laurentides regroupaient 7,9% des emplois au Québec<sup>2</sup>. Le revenu disponible par habitant est le deuxième plus important du Québec en 2023 avec 37 676\$.

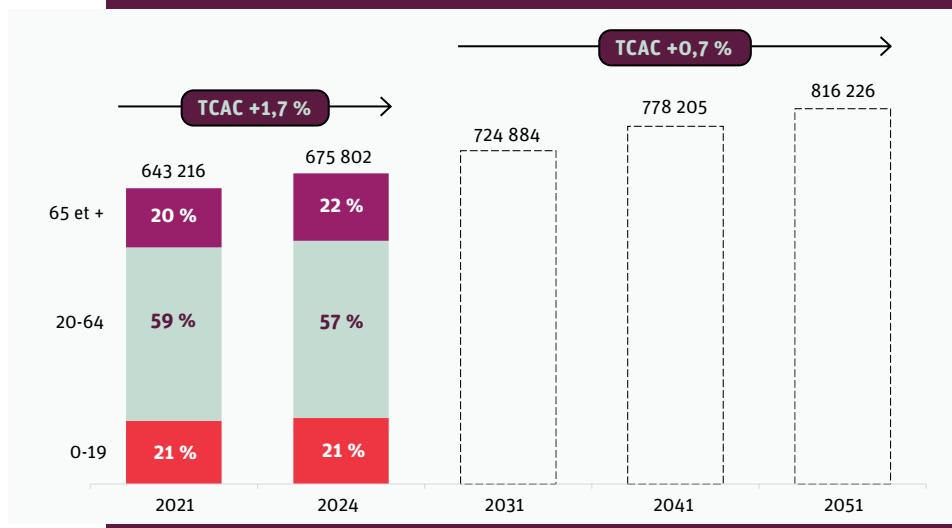
Le taux de **chômage** moyen en 2024 était de 3,8% ce qui place les Laurentides comme quatrième région avec le plus bas taux de chômage en 2024 au Québec<sup>3</sup>.

## TAUX DE CHÔMAGE



## LAURENTIDES

En ce qui concerne la **croissance démographique**, la région des Laurentides connaît une croissance importante de sa population, soit 1,53% entre 2023 et 2024, soit plus de 10 000 personnes. Les MRC qui ont connu la plus grande croissance sont, respectivement, Mirabel puis Argenteuil et enfin Pays d'en haut<sup>4</sup>. Elle est la neuvième région du Québec avec le plus grand taux d'accroissement de sa population<sup>5</sup>.



1. [https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/produit-interieur-brut-prix-base-region-administrative-region-metropolitaine-recensement-quebec#tri\\_type\\_regn=87&tri\\_mesr\\_pivot=1](https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/produit-interieur-brut-prix-base-region-administrative-region-metropolitaine-recensement-quebec#tri_type_regn=87&tri_mesr_pivot=1)

2. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/laurentides/portrait-regional/structure-economique>

3. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/indicateurs-mensuels-emploi-et-taux-de-chomage-par-region-administrative>

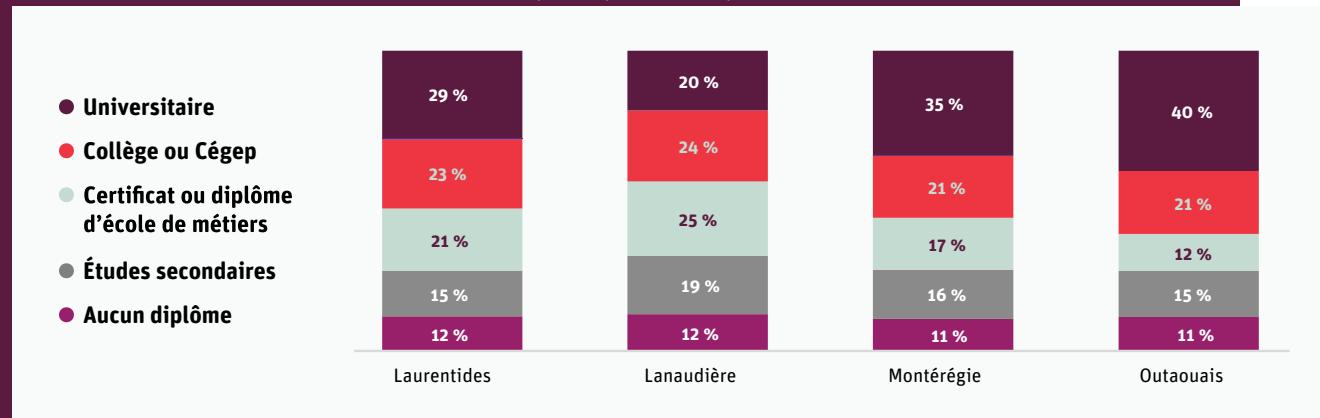
4. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/coup-oeil-laurentides-2025.pdf>

5. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2025.pdf>

# PORTRAIT ET CONSTATS

Pour ce qui est de l'éducation et du **taux de diplomation**, en 2024, 10,1% de la population laurentienne entre 25 et 64 ans n'avait aucun diplôme, ce qui est légèrement plus que l'ensemble du Québec qui se chiffre à 9,6%<sup>6</sup>. À l'inverse, **pour tous les autres niveaux de scolarité**, les Laurentides affichent des proportions **inférieures aux moyennes provinciales**, traduisant un profil de diplomation globalement comparable, mais légèrement moins élevé que celui du Québec dans son ensemble.

POPULATION SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT  
Québec, 2023, 25-64 ans, en %



La **disponibilité de la main-d'œuvre** a été un enjeu évoqué fréquemment tout au long des consultations. À travers les ateliers, les entrepreneurs laurentiens ont fait part de leurs difficultés à subvenir à leurs besoins en ressources humaines, surtout pour de la main-d'œuvre spécialisée. Du côté de la province, en 2024, 49% des PME ont mentionné les pénuries de main-d'œuvre qualifiée comme une limite à leur croissance<sup>7</sup>. En 2022, c'est près de 11 milliards de dollars canadiens de pertes pour les PME québécoises liées à des pénuries de main-d'œuvre<sup>8</sup>.

Les entrepreneurs ont également évoqué le **manque de formations spécialisées** en continu disponibles au sein de la région comme l'un des éléments pouvant mener au déplacement des travailleurs vers d'autres régions, ce qui encourage l'exode régional.

Les entreprises se sont également exprimées sur les **enjeux de mobilité** qui, par leur complexité, limitent leur capacité à attirer de la main-d'œuvre et freinent ainsi leur croissance. La main-d'œuvre disponible est aussi limitée par le manque de services et l'accès à de l'**hébergement abordable** à proximité.

La **mobilité** est un enjeu qui est ressorti très rapidement lors des consultations. Elle concerne tous les domaines d'activité et est présente tout au long de la vie des Laurentiens. Les entrepreneurs nous ont fait part des difficultés d'acheminement de leurs marchandises, ainsi que les coûts supplémentaires que cela engendrait. D'autres inconvénients liés à des défis de mobilité ont été soulevés tel que des clients qui renoncent à se rendre dans la région, des habitants qui renoncent à des activités de loisir, et qui ont peine à se rendre sur leur lieu de travail ou à leur domicile. La mobilité est un enjeu transversal à toutes les MRC même si ses conséquences sont différentes. La mobilité est ainsi un enjeu majeur qui concerne autant les déplacements au cœur d'une ville et d'une MRC, que la connectivité entre celles-ci. Les entrepreneurs ont également identifié des solutions qu'ils souhaitent voir déployées, tout en soulignant les contraintes réglementaires qui en freinent la mise en œuvre. Par exemple, les difficultés et **entraves réglementaires** de mettre en place des systèmes de navette ou de transport de travailleurs, alors que les entreprises sont prêtes à en assumer l'entièvre responsabilité.

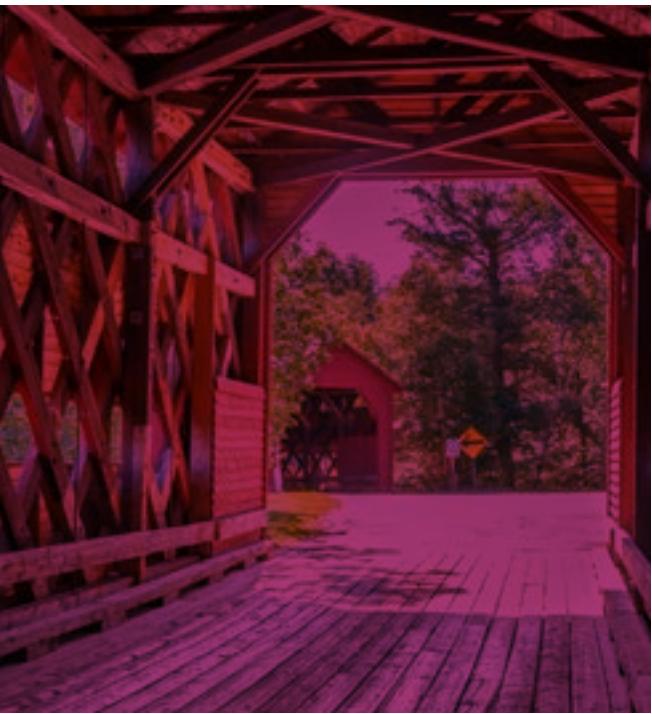
6. [https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3012#tri\\_tertr=5004000000000000&tri\\_genre=1&tri\\_age=365&tri\\_stat=8404](https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3012#tri_tertr=5004000000000000&tri_genre=1&tri_age=365&tri_stat=8404)

7. <https://www.cfib-fcei.ca/fr/medias/bilan-des-pme-en-2024-levons-notre-chapeau-nos-entrepreneurs-ingenieux-et-resilients-qui-sortent-d'une-annee-difficile>

8. <https://www.cfib-fcei.ca/fr/rapports-de-recherche/impact-financier-des-penuries-de-main-d-oeuvre-au-quebec>

# PORTRAIT ET CONSTATS

De nombreux défis sont liés à l'accès au **logement**, causés par une trop faible capacité d'accueil de nouveaux projets immobiliers au sein des municipalités. Il ressort que les **infrastructures sont saturées**, tant du côté des services publics comme les égouts ou les routes, mais aussi en matière de services privés comme les garderies ou les épiceries. Ces infrastructures ont atteint un point de saturation et ne permettent plus le raccordement de quartiers supplémentaires. Le manque d'épiceries et de garderies sont également des freins à l'attractivité de la main-d'œuvre, mais aussi à sa rétention.



Un autre constat qui a émergé lors des premières rencontres avec les entreprises, est le **déphasage** entre les instances politiques et territoriales de développement économique d'un côté, et les besoins des entreprises de l'autre. Ce constat ne remet nullement en cause la connaissance du terrain ni l'engagement des acteurs institutionnels. Il met plutôt en lumière **des priorités, des temporalités et des contraintes qui diffèrent** entre les acteurs publics du développement économique et les entrepreneurs, ce qui peut limiter l'adéquation entre les interventions proposées et les réalités vécues par les entreprises.

Si le développement économique et l'appareil politique expriment des besoins d'information économique plus riche et de la communication plus ouverte entre toutes les parties prenantes, les entrepreneurs expriment des besoins davantage liés à leurs activités économiques comme l'accès à la main-d'œuvre et le développement de l'infrastructure d'appui comme la mobilité, le logement et l'espace dans des parcs industriels.

La région des Laurentides est le berceau de nombreux **organismes régionaux** organismes régionaux qui cherchent à favoriser le développement des Laurentides d'un point de vue économique, touristique, culturel, social et environnemental. Du fait de leur zone d'opération régionale, ils nous ont fait part d'un besoin de concertation, à la fois entre eux mais également avec le corps politique, ainsi qu'un manque de données régionales. Même s'ils mènent des projets pan-régionaux et collaborent entre eux, la majorité de leur travail se fait en silo et gagnerait à être davantage mis de l'avant et coordonné.

La **structure politique et organisationnelle** de la région a été mentionnée comme représentant parfois un frein au développement, avec une complexité nommée et des acteurs économiques qui ne savent pas toujours à qui se référer. Selon les enjeux évoqués, les capacités d'action vont du fédéral au municipal en passant par le provincial, le CPERL et les MRC. De plus, la volonté de **ne pas créer de nouvelles structures** a été fortement mise en avant par les participants. Ceux-ci ont également mentionné que les organismes déjà présents doivent davantage se concerter pour offrir des réponses plus structurées.

À travers les rencontres, la question du **sentiment d'appartenance laurentien** est revenue à plusieurs reprises, donnant des réponses polies mais dont l'enthousiasme était mitigé.

Un grand nombre d'acteurs économiques, avec des intérêts et des activités hétérogènes, ont désigné le manque d'informations ou de données économiques claires comme des bloquants à leur travail ou leur performance. Que ce soit des développeurs économiques qui ne parviennent pas à comprendre si leurs interventions ont un impact positif ou pas, des organismes supra-territoriaux qui sont mal outillés pour prendre des décisions ou tout simplement des entreprises qui ne savent pas où s'approvisionner localement. La demande est revenue fréquemment pour des informations plus riches et utiles quant à l'activité économique du territoire. Plusieurs intervenants ont décrié le manque de connaissance sur les activités qui se déroulent dans des organisations partenaires ou les MRC voisines.



# 06 GRANDES CONCLUSIONS

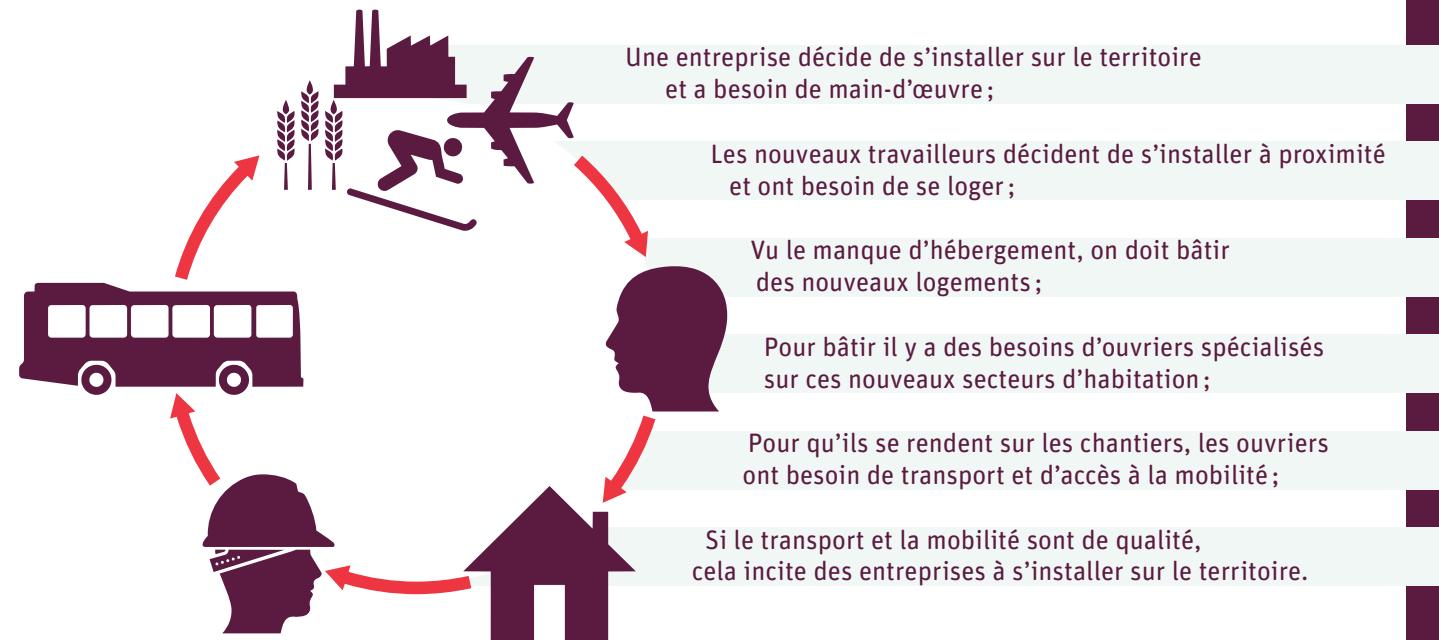
## 6.1 Secteurs industriels

Un constat qui a émergé rapidement est que **derrière chaque secteur industriel se cache une ou plusieurs MRC**. Dans l'effort de livrer une Stratégie régionale inclusive, la conclusion est qu'il est impossible de baser la Stratégie sur un ou des piliers industriels spécifiques. Cela nuirait à l'une des forces des Laurentides, soit la diversité industrielle. De plus, en favorisant des secteurs, des pans complets du territoire seraient exclus de la Stratégie régionale et la Stratégie deviendrait de facto une Stratégie multi-territoriale, plutôt qu'une Stratégie véritablement régionale, à laquelle huit territoires peuvent adhérer avec enthousiasme et motivation.

## 6.2 Cycle de développement économique

Les enjeux transversaux qui affectent les huit territoires sont tous des enjeux structurels majeurs. Ces bloquants s'avèrent être des éléments macroéconomiques de base et s'inscrivent dans une séquence auto-renforçante qui devient soit un cycle vertueux, soit un cercle vicieux.

On peut imaginer cette simple séquence pour illustrer le cycle d'accélération économique :



Dans l'optique de vouloir favoriser l'implantation d'industries et de travailleurs qui viendront stimuler le développement économique régional ainsi que d'ancrer ceux qui y participent déjà, le constat est que les plus gros bloquants sont : (a) les enjeux de main- d'œuvre ; (b) les enjeux de mobilité ; et (c) les enjeux d'hébergement.

La conclusion est que la Stratégie doit **choisir des leviers qui agiront sur ces bloquants** pour les dénouer et forcer le cycle de développement. Ainsi ces éléments cruciaux (main-d'œuvre, mobilité, hébergement) deviendront un moteur efficace d'accélération de la croissance économique.

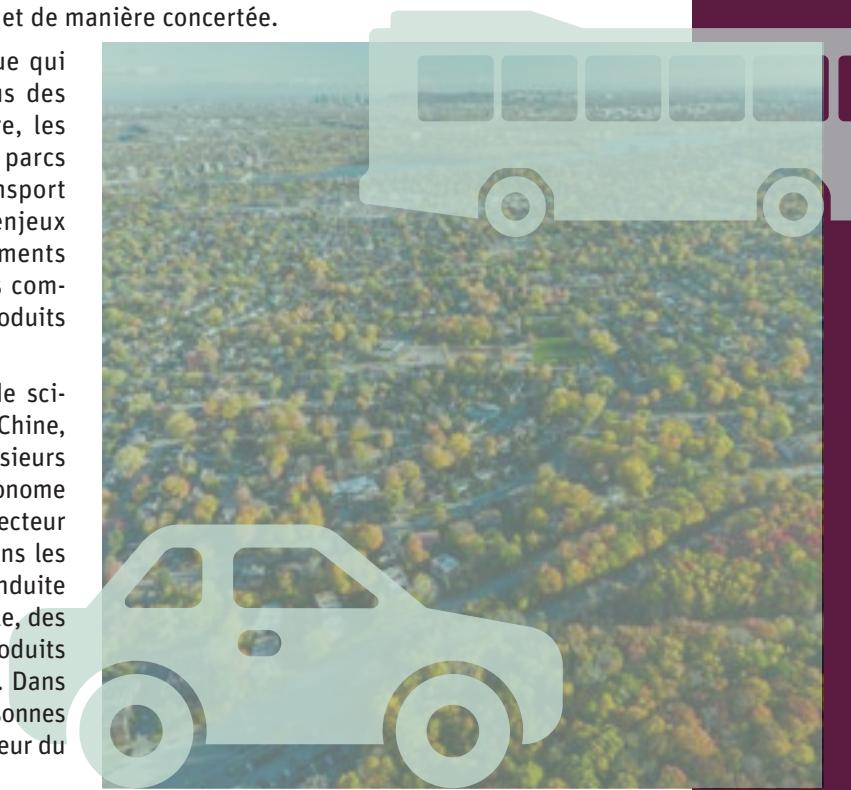
# GRANDES CONCLUSIONS

## – 6.2.1 Mobilité et transport autonome

La mobilité est l'enjeu avec lequel la région dans son ensemble connaît des difficultés et le levier sur lequel cette Stratégie propose de s'appuyer fermement et de manière concertée.

Dans son ensemble, la mobilité est une problématique qui se manifeste partout dans les Laurentides, mais sous des formes spécifiques différentes. La congestion routière, les déplacements inter-MRC et intra-MRC, l'accès aux parcs industriels aux heures de pointe, le manque de transport collectif, le manque de stationnements incitatifs, les enjeux liés à la sécurité du transport actif, les micro-déplacements dans les coeurs villageois, le déplacement routier des composantes pour les chaînes d'approvisionnement et des produits finis... tout cela a été soulevé et décrié.

Le transport autonome n'est pas un concept farfelu de science-fiction. En Californie, au Texas, en Arizona et en Chine, les taxis autonomes font partie du paysage depuis plusieurs années déjà. Plus proche de nous, le REM est un train autonome qui se déplace entre Montréal et St-Eustache. Dans le secteur de la foresterie, des tests de trains routiers ont lieu dans les routes forestières avec des systèmes qui allient la conduite humaine à la conduite autonome. Dans le secteur agricole, des tracteurs autonomes sont à l'œuvre pour étendre des produits et travailler de manière indépendante dans les champs. Dans l'industrie aéronautique, des drones transportant des personnes ont vu le jour, ce qui pourrait également intéresser le secteur du tourisme.



**La mobilité est au cœur de la Stratégie.** La recherche et développement, l'expérimentation et l'implantation de solutions de véhicules autonomes de tout acabit représentent une opportunité de proposer une solution innovante et un positionnement phare pour les Laurentides.

Le transport autonome agit comme premier terrain d'expérimentation, sans limiter la portée sectorielle de la Stratégie.

## 6.3 Données économiques et concertation

Les besoins des développeurs économiques et des instances politiques pour une information de qualité en appui à la prise de décision est bien réel. Le besoin des entrepreneurs pour un registre des produits et services de proximité l'est tout autant. Celui-ci a d'ailleurs été clairement exprimé par certaines instances politiques provinciales qui regrettent de ne pas avoir une image claire des entreprises qui existent dans la région. De plus, la visibilité sur ce qui se passe dans la région fait défaut à toutes les parties prenantes à qui nous avons parlé.

Une réflexion s'impose sur la collecte et la consolidation des données existantes dans un registre accessible à toutes les parties prenantes qui pourraient avoir besoin de ces informations pour:

► (a) mieux conseiller leurs clients ;

► (b) prendre des décisions plus éclairées ;

► et (c) trouver des fournisseurs locaux.

Une réflexion sur la diffusion de ces données est également requise.

## Les Laurentides se trouvent à la croisée des chemins.

Ses dirigeants et acteurs de développement économique peuvent continuer à faire les choses comme elles les ont toujours faites, ou elles peuvent faire le choix important de se doter d'une Stratégie économique qui va travailler à haut niveau, sur des axes de développement à long terme. Ce faisant, ils vont appuyer sur des leviers macroéconomiques qui visent à transformer favorablement le territoire, en créant un contexte d'affaires et de vie qui permettra aux entreprises de fleurir et aux citoyens de s'épanouir.

Ainsi, on comprendra que la Stratégie s'appuie sur deux grands piliers que sont :



**L'HUMAIN**



**ET L'INDUSTRIE.**

Elle vise à répondre aux deux plus grands impératifs du développement économique, soit la stimulation et la croissance de l'activité économique, ainsi que l'amélioration de la qualité de vie de l'individu habitant ou travaillant sur le territoire.

Ses principales caractéristiques sont qu'elle est :

- » **transverse** à tous les secteurs d'activité industrielle ;
- » **agnostique** vis-à-vis les territoires / MRC ; et
- » **macroéconomique** dans les objectifs qu'elle poursuit.

Spécifiquement, la Stratégie vise à travailler sur des éléments supra-régionaux qui permettent de mettre en place un **contexte dans lequel l'humain et l'industrie peuvent se développer**.

Les **trois grandes orientations** identifiées sont :

### 01 ► POSITIONNEMENT

Le positionnement des Laurentides comme **terre d'expérimentation** et **terre de vie**, spécifiquement en tant que région **laboratoire en transport autonome** et en tant que **milieu de vie complet**, qui permet aux individus et aux collectivités de se réaliser à toutes les phases et dans tous les aspects de leurs vies ;

### 02 ► ENRACINEMENT

L'enracinement de l'industrie et des humains, qui inclut les enjeux phares que sont la mobilité, le logement et le développement des compétences; et finalement

### 03 ► CONCERTATION

Le développement régional concerté, qui comporte les besoins en intelligence d'affaires et un effort de concertation élargi et persistant de tous les acteurs de développement économique régional.

Les trois orientations stratégiques définissent la trajectoire de développement économique des Laurentides et structurent l'action régionale autour d'enjeux déterminants.



## STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le **positionnement** ambitionne de **projeter une identité régionale forte, innovante et inspirante**, afin d'accroître l'attractivité des Laurentides et de consolider la fierté collective. Ensemble, ces orientations offrent une vision cohérente pour guider la croissance et la vitalité du territoire.

L'**enracinement** vise à renforcer les conditions permettant aux personnes comme aux entreprises de **s'installer durablement**, en misant sur la mobilité, le logement et la formation pour soutenir une économie stable et inclusive. C'est dans cette orientation que nous agissons sur le cycle de développement économique vu précédemment.

Enfin, le **développement régional concerté** cherche à **harmoniser les efforts** des acteurs territoriaux grâce à une meilleure circulation de l'information, à une gouvernance collaborative et à des outils communs de planification.

Toutes ces orientations répondent aux problématiques récurrentes évoquées par les acteurs économiques régionaux.

# STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 7.1 Positionnement

Le positionnement stratégique des Laurentides s'inscrit comme un levier central pour soutenir l'enracinement et renforcer l'attractivité de la région. Il constitue un outil de promotion essentiel, capable de créer une identité distinctive et inspirante, tout en consolidant la fierté des habitants et des acteurs économiques. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire que le positionnement soit audacieux, reflétant l'ambition d'une région innovante et dynamique, capable de se démarquer par ses initiatives et son esprit d'expérimentation.

**Les Laurentides se distinguent notamment  
comme un territoire d'expérimentation.**



Dès l'année 1 de cette Stratégie, des efforts seront déployés afin de fédérer les différentes initiatives en matière de transport autonome innovant. Renforcer le transport autonome et penser son déploiement de manière transversale à l'ensemble de la région permet non seulement de créer une identité novatrice, mais aussi de soutenir la productivité des entreprises et la qualité de vie des travailleurs. Cette approche contribue à accroître la fierté régionale et à attirer des entreprises innovantes, consolidant ainsi la place des Laurentides comme territoire de référence en matière de développement et de modernité.

Cet axe de positionnement contribue ainsi à construire une vision cohérente, ambitieuse et inspirante des Laurentides, en valorisant les initiatives locales et en consolidant l'attractivité de la région comme lieu d'innovation, de vie et de développement durable.

Les Laurentides affirment leur ambition en développant un positionnement stratégique autour du véhicule autonome, une identité encore unique à l'échelle mondiale. Cette orientation dépasse l'objet technologique lui-même pour intégrer l'ensemble des conditions nécessaires à son déploiement et à son fonctionnement. En misant sur cette approche audacieuse, la région entend stimuler l'innovation locale et inspirer les entrepreneurs à contribuer activement à cette vision.

Dans cette dynamique, le CPERL exerce un véritable pouvoir de leadership, capable d'insuffler une direction commune et de mobiliser l'ensemble des acteurs régionaux. Par son rôle rassembleur, il établit les priorités, oriente les interventions et crée un cadre propice à l'action collective. Ce leadership affirmé permet de donner de la cohérence aux initiatives, de soutenir l'ambition régionale et de maintenir un cap clair dans la poursuite des objectifs de développement.

# STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 7.1.1 *Terre d'expérimentation*

Le soutien à l'innovation et à l'expérimentation dans les Laurentides constitue un levier stratégique pour affirmer la région comme un acteur audacieux et avant-gardiste à l'échelle nationale et internationale. En mettant l'accent sur la recherche scientifique et académique autour de l'automatisation des véhicules ainsi que son application dans toutes les industries présentes dans les Laurentides, la région peut non seulement stimuler le développement technologique, mais aussi créer un effet de fierté et d'enthousiasme parmi ses habitants et ses entreprises.

Cet engagement se traduit concrètement par le soutien aux entreprises dans leurs démarches d'accréditation, ainsi que par la désignation de lieux dédiés à l'expérimentation de projets pilotes. Une telle approche permet de favoriser l'innovation dans tous les domaines liés à l'automatisation, tout en consolidant la réputation des Laurentides comme un territoire audacieux et propice aux initiatives technologiques.

Soutenu par les gouvernements fédéral et provincial, ce positionnement différenciateur contribuera à renforcer la visibilité régionale, à attirer des acteurs économiques et scientifiques de pointe, et à générer un rayonnement mondial. Il établira les Laurentides comme une région où l'innovation et l'expérimentation ne sont pas seulement encouragées, mais intégrées de manière stratégique au développement durable et à la fierté collective.

## — 7.1.2 *Terre de vie*

Les Laurentides offrent un milieu de vie complet où chaque étape de l'existence peut se déployer de manière harmonieuse. De la naissance à la fin de vie, en passant par le parcours scolaire, l'accès au marché du travail et la diversité des loisirs, la région constitue un écosystème de vie intégré qui répond aux besoins essentiels autant qu'aux aspirations individuelles. Cette continuité renforce la capacité des habitants à s'enraciner durablement, en trouvant sur un même territoire les ressources nécessaires à leur épanouissement personnel, familial et professionnel.

Cet environnement complet se distingue par la complémentarité de ses services, la qualité de ses infrastructures et la richesse de son tissu communautaire. La possibilité d'étudier, de travailler, de se divertir et de vieillir dans un même cadre territorial crée une cohérence rare, qui contribue à la stabilité des ménages et à l'attractivité de la région. En consolidant cette image d'écosystème de vie entièrement fonctionnel,



**les Laurentides renforcent leur positionnement comme un lieu où il est possible non seulement de vivre, mais de se projeter à long terme, soutenant ainsi l'enracinement et le développement pérenne du territoire.**



# STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 7.2 Enracinement

L'enracinement dans les Laurentides repose sur une dynamique où l'humain et l'entreprise évoluent conjointement, chacun renforçant la vitalité de l'autre. Dans ce contexte, le CPERL exerce un pouvoir d'influence déterminant : il oriente, mobilise et crée les conditions nécessaires pour que le territoire devienne un lieu d'ancrage durable. Cette capacité à façonner l'environnement régional permet d'agir sur les facteurs qui stimulent la rétention, l'attraction et la croissance.

L'enracinement des personnes ne se limite pas à l'accès à un emploi. Il implique un lien réel avec la communauté, un sentiment d'appartenance et un milieu de vie qui soutient autant l'épanouissement professionnel que personnel.

**Cela demande une intention claire : offrir un territoire où il est possible de se développer, de se projeter et de contribuer de manière significative à la collectivité.**

Pour les entreprises, l'enracinement découle d'un accompagnement régional cohérent, qui facilite leur installation, leur expansion et leur capacité à faire face aux enjeux contemporains. Il dépend aussi d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée, disponible et mobile, capable de répondre aux besoins actuels et futurs de l'économie locale. La stabilité et la qualité de ce bassin représentent un levier stratégique majeur pour l'attractivité économique du territoire.

Trois axes structurants soutiennent cette démarche : la mobilité, le logement et le développement des compétences. Ensemble, ils forment l'ossature du cycle de croissance économique. Une mobilité efficace permet aux travailleurs d'accéder aux opportunités professionnelles, un logement adéquat rend possible leur installation durable, tandis qu'une offre de formation adaptée assure la disponibilité de compétences pertinentes et évolutives. En consolidant ces trois piliers, la région se dote de conditions propices à un développement pérenne.

Cette orientation place l'enracinement comme moteur d'une trajectoire économique robuste et inclusive, où l'humain, l'entreprise et le territoire progressent de manière cohérente et mutuellement bénéfique.

# STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## — 7.2.1 Mobilité

La mobilité constitue un enjeu transversal qui touche autant les secteurs industriels que les différentes MRC des Laurentides. Sa déclinaison locale peut prendre des formes variées : transport collectif, transport autonome, transport de marchandises, transport touristique ou adapté. Chaque MRC possède ses propres réalités, mais toutes font face à la nécessité de faciliter les déplacements à l'intérieur de leur territoire et entre elles. En plaçant la mobilité au cœur d'une vision régionale cohérente, il devient possible d'avancer dans une même direction, tout en tenant compte des spécificités locales.

Cet enjeu se manifeste de manière concrète. Une route congestionnée peut freiner l'accès à l'emploi, ralentir le transport de marchandises ou limiter l'achalandage des entreprises. Le manque d'alternatives sécuritaires et fiables à la voiture individuelle réduit également les options de déplacement pour les citoyens, accentue leur dépendance à l'automobile et fragilise la fluidité des échanges économiques. À l'échelle d'une région, ces contraintes se cumulent et finissent par limiter la compétitivité des entreprises, la circulation des travailleurs et l'attractivité des milieux de vie.

Les impacts économiques sont directs : baisse de clientèle pour les commerces, augmentation des coûts de livraison, réduction du revenu disponible pour les ménages en raison de dépenses de transport plus élevées ou des difficultés à trouver un emploi accessible. À cela s'ajoutent les effets humains, souvent sous-estimés. Le temps nécessaire pour se rendre au travail ou en revenir influence lourdement le niveau de stress, la fatigue et les relations interpersonnelles. Plus les trajets s'allongent, plus ces impacts se renforcent, affectant la qualité de vie et la santé psychologique de la population active<sup>9</sup>.



Aborder la mobilité comme une priorité régionale permet donc de structurer une réponse adaptée à ces défis multiples. En offrant des solutions de déplacement plus efficaces, accessibles et diversifiées, la région des Laurentides se donne les moyens d'améliorer le quotidien des travailleurs, de soutenir la performance des entreprises et de consolider son développement économique à long terme.

En dehors des infrastructures déjà connues comme le REM, le TACL, les trains de banlieue, plusieurs projets sont menés à divers niveaux.

- » [Stationnements incitatifs](#)
- » [Vélo à assistance électrique en libre service](#)
- » [Aménagement d'une voie réservée sur l'autoroute 15, en direction nord](#)
- » [Vibrez au km<sup>2</sup>](#)
- » [Investissement provincial 2025-2027](#)
- » [Taxe sur l'immatriculation](#)

Plusieurs organismes supportent également la mobilité comme :

- » [CRE Laurentides](#)
- » [Excellence industrielle Saint-Laurent/MOBA](#)

<sup>9.</sup> <https://nouvelles.umontreal.ca/article/2025/10/02/le-stress-des-allers-retours-quotidiens>

# STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## — 7.2.2 Logement

La consolidation de l'offre de logement dans la région des Laurentides passe par une planification rigoureuse de l'aménagement du territoire, tout en simplifiant les cadres réglementaires afin d'accélérer la construction sans compromettre ni la sécurité, ni l'intégrité de l'environnement. Dans un contexte où la demande pour des logements abordables dépasse largement l'offre, il devient essentiel d'adopter une approche stratégique permettant de répondre aux besoins des travailleurs, tout en favorisant la qualité de vie et la cohésion sociale.

La planification territoriale doit permettre d'éviter l'enclavement des quartiers, de favoriser la mixité des usages et de garantir un accès facilité à la mobilité. Le logement ne se limite pas à un toit: il contribue à l'intégration sociale et peut, s'il n'est pas pensé collectivement, devenir un vecteur de stigmatisation. Ainsi, la création d'espaces inclusifs, qui reflètent la diversité sociale, est un levier fondamental pour renforcer l'ancrage des habitants et soutenir le développement humain et professionnel sur le territoire.



Face à des habitations souvent inaccessibles pour les travailleurs aux revenus moyens, il est primordial de garantir des solutions abordables. La densification apparaît comme une réponse adaptée aux défis que rencontrent certaines MRC, où les terrains libres se raréfient, tout en restant pertinente pour les secteurs disposant d'espace, afin de faciliter l'accès aux transports et de prévenir un étalement urbain non maîtrisé.

Ce chantier de l'habitation, structurant pour la vitalité de la région, établit les bases d'un développement territorial équilibré et durable. Il crée un environnement propice à l'enracinement des populations et à la prospérité économique, en conciliant besoins sociaux, mobilité et préservation de l'écosystème régional.

Les municipalités ont un rôle important dans le développement du logement car ce sont elles qui délivrent les permis de construire. Les MRC répondent également à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Les entreprises du grand secteur de la construction résidentielle permettent la mise en œuvre concrète des projets.

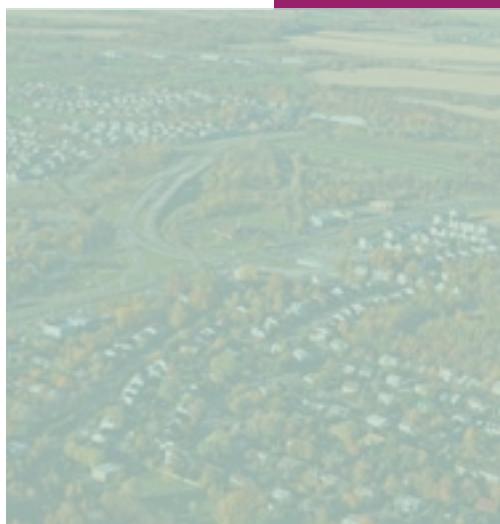
## — 7.2.3 Développement des compétences

Le développement de la formation professionnelle, technique et académique constitue un levier essentiel pour assurer aux entreprises de la région un accès durable à une main-d'œuvre qualifiée, productive et adaptée à leurs besoins. Dans un contexte où les exigences du marché évoluent rapidement, il devient nécessaire de structurer une offre de formation capable de répondre aux réalités du territoire, tout en soutenant l'enracinement des travailleurs et la stabilité économique régionale.

L'objectif est clair: solidifier le bassin de main-d'œuvre. Travailler dans les Laurentides signifie être un travailleur compétent, qualifié et de qualité. Un bassin régional fort réduit la nécessité de recourir à des renforts externes et renforce la capacité du territoire à répondre lui-même à ses besoins. Pour y parvenir, les métiers en forte demande doivent être valorisés et mieux mis en lumière, afin de susciter l'intérêt et l'engagement de la population locale envers des formations souvent déjà présentes mais sous-utilisées.

L'accessibilité à la formation sur le territoire représente également un enjeu social majeur. Elle offre à ceux qui n'ont ni les moyens ni la possibilité de quitter le domicile familial l'occasion de développer leurs compétences et de s'intégrer au marché du travail régional. Cette accessibilité constitue un moteur d'inclusion et un vecteur de mobilité sociale, renforçant la capacité des individus à s'épanouir professionnellement.

En consolidant cette orientation, la région des Laurentides se donne les moyens de bâtir une économie plus résiliente, fondée sur une adéquation forte entre besoins des entreprises, aspirations des individus et développement territorial. La formation devient alors un pilier stratégique pour soutenir l'attractivité, la rétention et la prospérité du territoire à long terme.





# STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 7.3 Développement régional concerté

Le développement régional concerté repose sur une approche structurée qui permet de répondre efficacement aux enjeux communs tout en tenant compte de la diversité des réalités territoriales. Dans cette perspective, deux axes complémentaires se démarquent : l'intelligence d'affaires et la table de concertation régionale. Ensemble, ils constituent l'ossature d'une gouvernance territoriale capable d'alimenter la prise de décision, de soutenir les acteurs locaux et de renforcer la cohérence des actions menées dans l'ensemble des Laurentides.

Dans cette perspective, le CPERL dispose d'une réelle capacité d'action : il coordonne la table de concertation régionale et pilote un dispositif d'intelligence d'affaires capable de structurer la connaissance du territoire. Cette double responsabilité lui permet d'aligner les acteurs, d'éclairer la prise de décision et de créer un cadre d'intervention cohérent. En mobilisant ces leviers, le conseil renforce sa portée stratégique et contribue directement à l'efficacité collective et à la cohésion régionale.

L'intelligence d'affaires vise d'abord à centraliser et organiser des données régionales qui font actuellement défaut. Chaque organisation travaille avec ses données en silo, limitant l'accès aux données. Cette base informationnelle a le potentiel de devenir un outil stratégique majeur pour orienter et soutenir les ministères, les organismes, les élus et les entreprises.

Parallèlement, la table de concertation régionale joue un rôle crucial en comblant le vide laissé depuis la disparition de la Conférence régionale des élus (CRE). Elle offre un espace de dialogue structuré où les acteurs des Laurentides peuvent se rencontrer, partager leurs enjeux et bâtir des solutions. Ce lieu de coordination permet d'éviter le travail en silo et d'assurer une harmonisation des stratégies locales.

**Ce double ancrage crée les conditions pour un développement régional solide, cohérent et durable.**

En combinant analyse rigoureuse et collaboration active, la région des Laurentides se dote d'une capacité accrue à anticiper les défis, à saisir les opportunités et à élaborer des actions qui répondent réellement aux besoins du territoire. Le développement régional concerté devient alors un moteur structurant, capable de soutenir l'économie, de renforcer la cohésion inter-MRC et d'assurer une trajectoire de croissance alignée sur les aspirations de l'ensemble de la région.

# STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 7.3.1 *Intelligence d'affaires*

L'intelligence d'affaires vise à structurer, centraliser et analyser les données nécessaires à une compréhension fine du territoire. Elle fournit aux développeurs économiques et aux chambres de commerce des informations fiables pour anticiper les tendances, identifier les besoins émergents et orienter les interventions économiques avec précision. En transformant des données dispersées en outils stratégiques, elle soutient une planification cohérente, évite les décisions à l'aveugle et renforce la capacité régionale à agir efficacement sur ses enjeux prioritaires. L'intelligence d'affaires se décline sous la forme d'un bottin des entreprises et par la collecte et le traitement d'informations régionales.

Cet axe vise à doter la région d'un bottin complet des entreprises, outil essentiel pour faciliter l'approvisionnement local, soutenir les chaînes d'approvisionnement régionales et permettre aux organismes et ministères de mieux comprendre et mobiliser le tissu entrepreneurial. Une telle ressource crée une visibilité accrue des acteurs économiques, favorise les liens inter-entreprises et contribue à une meilleure utilisation des capacités présentes sur le territoire.

La centralisation et l'organisation des données régionales jouent également un rôle clé dans la valorisation de la région. En rassemblant des informations cohérentes, fiables et accessibles, il devient possible de présenter un portrait clair et attractif aux entreprises externes, aux investisseurs, aux ministères et à la main-d'œuvre potentielle. Cette capacité de démontrer la richesse économique locale, ses forces sectorielles et ses perspectives de développement renforce la crédibilité des Laurentides comme territoire d'accueil et d'expansion.

Ce regroupement de données permet aussi d'appuyer le travail des organisations qui interviennent à tous les niveaux. En disposant d'une base commune, ces acteurs peuvent mieux coordonner leurs actions, orienter leurs stratégies et intervenir avec pertinence. La mutualisation de l'information évite par ailleurs la duplication des efforts en matière de collecte et de traitement des données, une problématique fréquente qui entraîne perte de temps, incohérences et inefficacités.

En structurant ainsi la connaissance économique du territoire, la région se donne les moyens d'améliorer sa planification, de renforcer son attractivité et d'accroître la portée de ses interventions. Cet axe devient un pilier essentiel pour bâtir une vision partagée, alimenter les décisions et soutenir un développement régional ancré, cohérent et durable.

## — 7.3.2 *Table régionale de concertation large et persistante*

La mise en place d'un espace de concertation structuré permet de rassembler organismes, ministères, entreprises et élus autour d'un objectif commun: soutenir et développer l'économie régionale. Cette instance devient un lieu privilégié pour coordonner les efforts, partager les priorités et élaborer des projets d'envergure capables de répondre aux enjeux stratégiques des Laurentides. En réunissant l'ensemble des acteurs clés, elle favorise une compréhension commune du territoire et renforce la capacité collective à agir de manière cohérente.

Cette démarche accroît la visibilité régionale en offrant une plateforme où l'information circule efficacement et où les initiatives peuvent être alignées. Elle permet une diffusion claire des enjeux, des données et des orientations, tout en facilitant l'émergence d'actions complémentaires. La concertation devient ainsi un levier de performance territoriale, en assurant une meilleure synchronisation des interventions et en maximisant l'impact des ressources disponibles.

En consolidant cet espace collaboratif, la région se dote d'un mécanisme robuste pour soutenir la planification, améliorer la coordination intersectorielle et favoriser le développement de projets structurants. Cette approche contribue à une économie régionale plus forte, mieux organisée et capable de porter une vision partagée du développement à long terme.





# 08 ➤ DÉCLINAISONS DU POSITIONNEMENT

Source : bellflight.com

## — 8.1 Livraison

La livraison par drone est un sujet exploré depuis plusieurs années et déjà mis en pratique dans plusieurs pays. Amazon a lancé *Prime Air* qui livre des articles avec un poids inférieur à cinq livres<sup>10</sup> dans plusieurs villes américaines et projette de s'étendre en Grande-Bretagne et en Italie. La poste en France a trois lignes de livraison par drone notamment dans des régions montagneuses. Ses drones peuvent soulever jusqu'à 10kg sur 10km<sup>11</sup>. Walmart a similairement développé un service de livraison par drone<sup>12</sup>.

La livraison par drone est très répandue en Chine, notamment pour la livraison de nourriture. La livraison autonome peut se faire autrement qu'avec des drones, l'entreprise Cainiao (branche logistique d'Alibaba) a développé des véhicules innovants et des robots autonomes pour améliorer la livraison<sup>13</sup>.

## — 8.2 Foresterie

FPInnovation, en collaboration avec Kratos Defense & Security Solutions<sup>14</sup> et Robotic Research Autonomous Industries (RRAI)<sup>15</sup>, développe des camions automatisés. Le but est de combler la pénurie de chauffeur de camion et de limiter les dangers des routes afin de favoriser le développement économique des entreprises qui ont pour intrant le bois et de protéger les chauffeurs<sup>16</sup>. L'université du Nouveau Brunswick fait des recherches sur les véhicules autonomes s'adaptant en direct au terrain, à la faune et à la météo<sup>17</sup>.

## — 8.3 Agriculture

Plusieurs entreprises développent et sont proches de commercialiser des tracteurs autonomes. Ceux-ci s'adressent à des champs ou à des domaines viticoles. Au Québec, des projets pilotes, comme les essais du robot agricole autonome Erion en conditions réelles à Blainville, démontrent déjà le potentiel de ces technologies pour automatiser certaines opérations agricoles<sup>18</sup>. Un projet collaboratif avec l'Institut du véhicule innovant (IVI) a aussi permis la conception d'un robot agricole autonome et électrique destiné à des usages précis sur le terrain, confirmant le potentiel concret de l'automatisation agricole<sup>19</sup>. John Deere<sup>20</sup> et ASI<sup>21</sup> ont développé chacun un tracteur autonome, permettant de s'occuper de champs ou de vignes à distance. Il existe également des drones permettant l'épandage de produit chimique, de fertilisant ou de graines<sup>22</sup>.

10. <https://www.amazon.com/gp/help/customer/display.html?nodeId=T3jxhuvPfQ629BOIL4>

11. <https://www.lapostegroupe.com/fr/actualite/le-groupe-la-poste-ouvre-sa-3e-ligne-de-livraison-de-colis-par-drone-en-france>

12. <https://www.walmart.com/help/article/drone-delivery/4870314a62634f368fe23cdf94ea28e2>

13. <https://hbsp.harvard.edu/product/SMU979-PDF-ENG>

14. <https://forestnet.com/log-truck-platooning-continues-to-roll-ahead-with-new-studies/>

15. <https://www.trucknews.com/technology/autonomous-trucks-cutting-a-path-in-forestry-sector/1003179602/>

16. <https://www.lemaitrepapetier.ca/blogues/fpinnovations/camions-autonomes-succes-en-foret.html>

17. <https://blogs.unb.ca/newsroom/2025/11/yukun-lu.php>

18. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1483872/robot-erion-test-champ-shawinigan-elmec>

19. <https://www.ivisolutions.ca/realisations/conception-dun-robot-agricole-autonome-et-electrique-10/>

20. <https://www.deere.ca/fr/autonome/>

21. <https://asirobots.com/industries/agriculture/>

22. <https://ag.dji.com/t100>

## — 8.4 Logement social

Le logement social revêt diverses formes. Il en existe déjà dans les Laurentides comme à Mont Tremblant où une fiducie d'utilité sociale a vu le jour pour loger la main-d'œuvre et les étudiants<sup>23</sup>. De nombreuses formes de logement social existent dans le monde, répondant à des besoins différents. Certains misent sur une mixité des usages et d'autres sur une mixité sociale des locataires. De nombreux organismes et comités opèrent dans les Laurentides, en dehors des offices d'habitation qui sont présents dans chaque MRC ainsi que l'association de promotion et d'éducation en logement (APEL), présente sur tout le territoire. Nous pouvons, par exemple, nommer :

- **Habitation aux jardins verts (MRC Antoine-Labelle)**
- **Domaines Bellevue de Mont-Blanc (MRC Laurentides)**
- **Appartements Glen (MRC Pays-d'en-Haut)**
- **Coop d'habitation Ouimet (MRC Rivière du Nord)**
- **Villa Mirabon (Mirabel)**
- **Habitations Solid'Aires (MRC Thérèse-de-Blainville)**
- **Coopérative d'habitation des Chênes (MRC Deux-Montagnes)**
- **La Clé d'Argenteuil (MRC Argenteuil)**

## — 8.5 Tourisme

Au Québec, plusieurs projets de bus ou minibus autonome ont été testés<sup>24</sup>. Bien que ces projets ne ciblaient pas le secteur touristique en particulier, ils pourraient y être applicables. Les États-Unis et la France ont déjà mis en place des navettes autonome lors d'événements spécifiques<sup>25</sup>.

## — 8.6 Aéronautique

De nombreuses entreprises, notamment américaines ou chinoises, développent des taxis drones autonomes. Les buts peuvent être multiples, mettre en valeur l'industrie aéronautique, développer une expérience touristique exceptionnelle, ou autre. L'entreprise EHang a développé des taxis volants maintenant en phase de commercialisation pour 400 000€<sup>26</sup>, soit autour de 650 000\$CA<sup>27</sup>.

Les Laurentides sont également déjà le lieu de test d'hélicoptère autonome. En effet, l'entreprise Bell a fait voler son nouvel hélicoptère autonome, ALFA, à Mirabel<sup>28</sup> même si celui-ci est maintenant basé au Texas.

## — 8.7 Transport de fret

Certaines solutions pour le transport de fret sont en test comme avec la SNCF en France qui développe un train autonome pour le transport de marchandise tandis qu'en Australie, ce train existe déjà<sup>29</sup>. Le Japon teste des voies réservé au transport de fret autonome sur l'autoroute<sup>30</sup>. Aux États-Unis, l'entreprise Uber freight, en collaboration avec Aurora, fait rouler des camions autonomes sur les routes publiques<sup>31</sup>. L'entreprise cible principalement les expéditeurs.

## — 8.8 Défense

De nombreuses entreprises construisent des véhicules autonomes à destination de l'armée notamment aux États-Unis<sup>32</sup>, en Chine<sup>33</sup>, en France<sup>34</sup>, en Allemagne<sup>35</sup>. Le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 81,8 milliards supplémentaires sur cinq ans<sup>36</sup>, dont 17,9 milliards pour élargir les capacités militaires avec des véhicules logistiques et des véhicules utilitaires<sup>37</sup>. La présence de plusieurs pôles, comme l'aéronautique à Mirabel ou le véhicule innovant à Saint-Jérôme, offre une base solide de connaissances et de compétences à laquelle d'autres entreprises peuvent contribuer. En collaborant avec ces pôles et les entreprises locales, les Laurentides peuvent développer des véhicules terrestres ou aéronautiques autonomes répondant à la demande militaire. De nombreuses entreprises ne faisant pas partie de l'écosystème de la défense peuvent devenir des fournisseurs ou des partenaires<sup>38</sup>, permettant de répondre à la demande pour ces biens et services.

23. <https://www.lapresse.ca/actualites/regions-touristiques/logement-en-crise-solutions-en-marche/2025-08-09/mrc-des-laurentides/une-fiducie-pour-proteger-le-logement-abordable.php>

24. <https://www.quebec.ca/transport/circulation-securite-roue/regles-conseils-mode-transport/vehicule-autonome/projets-experimentation>

25. <https://www.transdev.ca/fr/nos-solutions/nos-solutions-dans-le-monde/agence-de-voyages-organisateurs-devenements/>

26. <https://www.leparisien.fr/high-tech/ni-pilote-ni-manche-ni-vertige-on-a-decolle-dans-un-taxi-volant-autonome-07-06-2025-TKUCIU2PQZEBHAA-SOP7XFUTZR4.php?xtor=AD-366>

27. En décembre 2025

28. <https://verticalmag.com/news/bell-reveals-autonomous-flight-demonstrator-based-on-429/>

29. <https://voie-libre.com/les-projets-de-trains-autonomes/>

30. <https://www.usine-digitale.fr/article/le-japon-va-tester-des-voies-exclusivement-dediees-aux-vehicules-de-fret-autonomes.N2236042>

31. <https://www.uberfreight.com/fr-US/blog/transport-sans-conducteur>

32. <https://www.usine-digitale.fr/article/overland-ai-devoile-ultra-un-vehicule-autonome-tout-terrain-pour-les-operations-militaires.N2230791>

33. <https://www.yzzk.com/article/details/封面專題/2025-36/1756869623404/> 中國新質戰力智能化開拓全新戰鬥模式

34. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-science-au-labo/comment-entrainer-les-futurs-robots-a-rouler-en-autonomie-sur-terrain-de-guerre-1084600>

35. <https://www.rheinmetall.com/en/company/about-rheinmetall>

36. <https://www.ledevoir.com/politique/canada/930939/milliards-dollars-defendre-chaque-metre-carre-canada?>

37. <https://www.journaldemontreal.com/2025/11/15/quelles-entreprises-va-profilier-des-82-milliards-pour-la-defense-du-canada>

38. <https://canadiangovernmentexecutive.ca/powering-up-canadas-defence-future-a-new-initiative-to-bring-smes-into-the-supply-chain/>



# 09

## MISE EN OEUVRE

Une mise en œuvre à haut niveau est proposée. Il est de la responsabilité du CPERL de décliner un plan d'action et de déploiement réaliste qui saura respecter les rôles, responsabilités et compétences des différentes instances présentes dans la région. Cette prochaine étape est cruciale pour que la Stratégie proposée résulte en retombées concrètes qui favoriseront la croissance économique et la prospérité de la magnifique région des Laurentides.

## 9.1 Positionnement

### – 9.1.1 Terre d'expérimentation

Actions prioritaires	Impacts souhaités/prévus	Échéancier
Identifier une identité référente	Promouvoir et documenter les initiatives	Court terme
	Faciliter le développement des initiatives	Court terme
Lancer un appel à projets FRR en mettant en avant le transport autonome	Approcher la SAAQ pour autoriser des projets à petite échelle	Moyen terme
	Documenter, faciliter et promouvoir toutes les initiatives reliées à cette thématique.	Court terme
Monter une campagne ciblant les entreprises pour venir expérimenter leurs technologies autonomes dans les Laurentides	Développer un écosystème entrepreneurial innovant	Moyen terme
	Attirer des entreprises innovantes	Court terme
	Faciliter les expérimentations autonomes	Long terme
Acquérir le statut de zone d'innovation (ou l'équivalent) en transport autonome	Faciliter l'obtention de permis extraordinaire en collaborant avec la SAAQ	Long terme
	Être soutenu par le gouvernement provincial	Moyen terme
Collaborer avec les organismes des Laurentides	Faire rayonner le savoir laurentien	Moyen terme
	Faire rayonner les Laurentides auprès des milieux innovants	Moyen terme

### – 9.1.2 Milieu de vie

Actions prioritaires	Impacts souhaités/prévus	Échéancier
Identifier une entité référente	Documenter, faciliter et promouvoir les initiatives	Court terme
Soutenir les initiatives pour un milieu de vie plus agréable	Développer un milieu de vie agréable pour tous	Long terme
S'assurer d'écouter toutes les voix régionales	Prendre en compte toute la diversité des Laurentides	Court terme
Promouvoir le développement d'infrastructures actuellement manquante	Combler le manque de certaines infrastructures	Long terme

## 9.2 Enracinement

Pourrait être mis en œuvre grâce à du financement issu des ententes sectorielles.

### – 9.2.1 Mobilité

Passe par une panoplie d'actions ciblées ou structurantes

Actions prioritaires	Impacts souhaités/prévus	Échéancier
Identifier une identité référente	Documenter, faciliter et promouvoir toutes les initiatives, petites ou structurantes qui seront réalisées	Court terme
	Faire un suivi exhaustif des actions et résultats	Moyen terme
Étude origine-destination pour cibler les lieux et les horaires adéquats	Connaître les heures et routes préférées	Moyen terme
	Faire du lobbying auprès des organismes responsables du transport pour favoriser des solutions efficaces	Moyen terme
	Permettre de bonifier des initiatives	Moyen terme
Promouvoir une mobilité alternative	Offrir le choix de leur mobilité aux habitants des Laurentides	Long terme
	Développer des alternatives sécuritaires à la voiture	Long terme
Diffuser les connaissances sur la mobilité aux MRC	Inspirer les MRC à développer de la mobilité innovante	Court terme
Axes stratégiques d'investissement	Soutien à l'innovation	Long terme
	Soutien à la commercialisation	Long terme
	Soutien à l'adoption	Long terme
	Soutien au développement de chemins alternatifs	Long terme

## – 9.2.2 Logement

Actions prioritaires	Impacts souhaités/prévus	Échéancier
Identifier une entité référente	Concentrer les efforts de consultations Rassembler et supporter les initiatives	Court terme
Discussion ouverte sur l'aménagement du territoire entre habitants, villes et MRC	Entendre toutes les parties prenantes Développer des solutions cohérentes avec la population	Long terme
Formation des maires/MRC sur les bénéfices de logements sociaux et les nouvelles pratiques	Éliminer les fausses croyances Développer de l'intérêt pour les logements sociaux	Long terme
Diffuser les intérêts économiques au développement de logement abordable	Réduire les oppositions au logement social	Long terme

## – 9.2.3 Développement des compétences

Actions prioritaires	Impacts souhaités/prévus	Échéancier
Identifier une entité référente	Documenter les besoins immédiats des entreprises Agir comme intermédiaire avec les instances académiques du territoire	Court terme
Déterminer les formations les plus nécessaires aux entreprises	S'assurer de répondre aux besoins réels	Long terme
Collaborer avec les instances académiques dont les universités pour davantage de parcours disponibles dans les Laurentides	Ancrer la main-d'œuvre et la future main-d'œuvre dans la région Développer une expertise laurentienne	Long terme
Développer des formations continues pertinentes avec les acteurs sectoriels	Ancrer la main-d'œuvre et la future main-d'œuvre dans la région	Long terme

## 9.3 Développement économique concerté

### – 9.3.1 Données ouvertes

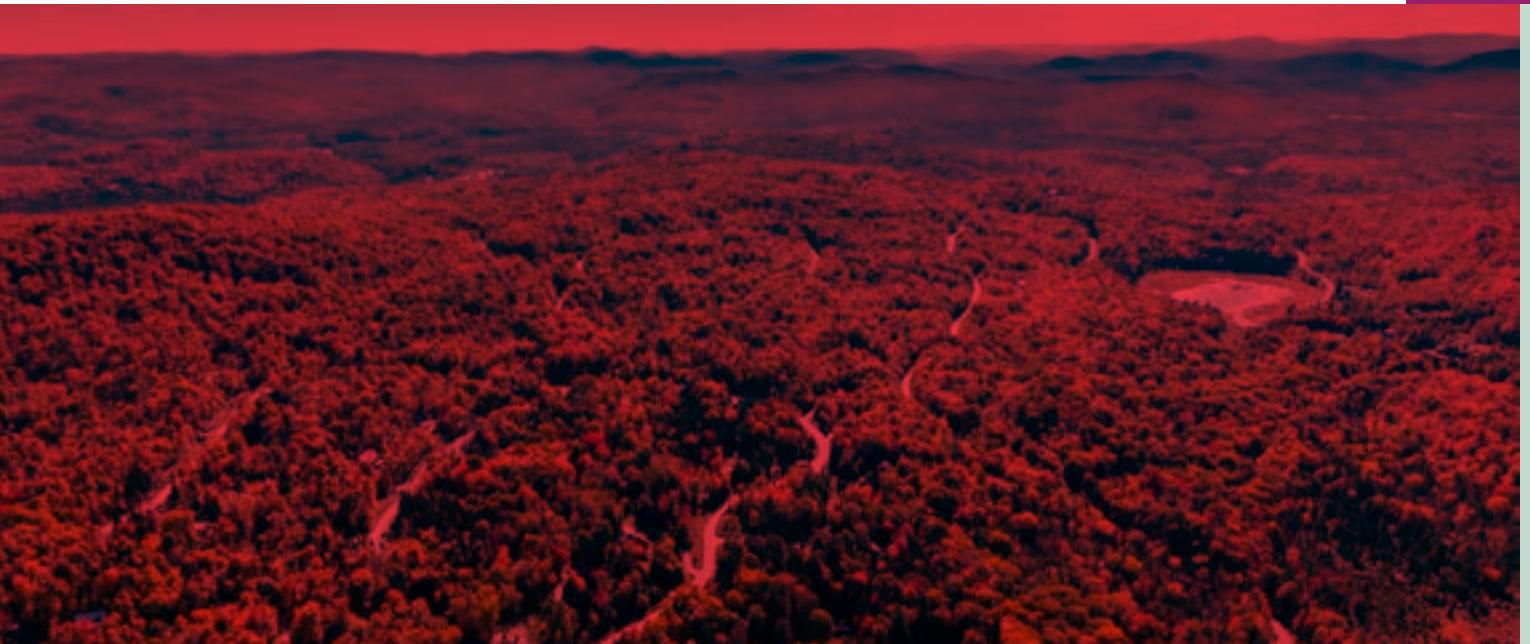
Actions prioritaires	Impacts souhaités/prévus	Échéancier
Identifier une entité référente pour porter ce mandat	Porter, documenter et faciliter les initiatives Favoriser la collaboration	Court terme Court terme
Identifier les sources et les formats de données existantes sur les entreprises actives sur le territoire	Éviter le dédoublement de données Favoriser la collaboration	Long terme Court terme
Faire un plan de collecte, d'harmonisation et de consolidation	Structurer le projet Faire perdurer le projet	Long terme Moyen terme
Développer une plateforme simple pour consolider et rendre disponible	Suivre et documenter la gestion	Long terme
Établir les avantages du partage des données	Éviter les frictions à la collaboration Établir un référentiel	Court terme Moyen terme

### – 9.3.2 Concertation large et persistante

Actions prioritaires	Impacts souhaités/prévus	Échéancier
Identifier une entité référente	Organiser et gérer la concertation Documenter les séances de concertation	Court terme Court terme
Dresser la liste des organisations participantes	S'assurer que toutes les voix soient entendues	Court terme
Organiser des rencontres sur une base régulière - et des canaux de communication efficaces	Favoriser la collaboration Faciliter la communication	Long terme Moyen terme

## 9.4 Résumé

Orientation stratégique	Nature et rôle du CPERL	Verbes à privilégier	Ce que le CPERL ne finance pas
Positionnement	Leadership stratégique	Inspirer, Orienter, Projeter une vision, Rassembler	Ne finance pas directement, Ne gère pas les projets, Ne remplace pas les porteurs
Enracinement	Pouvoir d'influence	Influencer, Mobiliser, Sensibiliser, Faire converger	Ne contrôle pas les compétences municipales, N'opère pas les services
Développement régional concerté	Pouvoir d'action réel	Coordonner, Piloter, Structurer, Animer, Centraliser	Ne se substitue pas aux organisations existantes



# PARTICIPANTS

10

Merci à toutes et tous pour votre engagement tout au long du processus. Votre disponibilité, vos analyses et votre franchise dans le partage des défis rencontrés ont été déterminantes. Grâce à vous, la Stratégie développée est ancrée dans la réalité du terrain et répond clairement aux besoins identifiés. Sans votre contribution, le résultat n'aurait pas cette solidité. Merci pour votre sérieux et votre investissement.

Si quelqu'un a été omis dans ces remerciements, qu'il sache que cela n'enlève rien à l'importance de sa contribution.

- Association de villégiature Tremblant
- Beauward immobilier
- CCITB
- CDROL
- Chambre de commerce de Mont Laurier
- Chambre de commerce et d'industrie d'Argenteuil
- Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes
- Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville
- Chat-colaterie
- CJE Mirabel
- CPERL
- CRE Laurentides
- Cristini Group
- Culture Laurentides
- Économie sociale Laurentides
- Équipe Laurence
- F.Constantineau
- Fabrication Powercast
- Fenêtres Magistral
- Ferme apicole Desrochers D.
- Ferme Michel Lauzon
- Génik
- Groupe Domco
- Humanova
- IDE Saint Eustache
- IGA Famille Jasmin
- Immodev construction
- INRS
- La maison lavande
- La petite bretonne
- Laurentides international
- Luxor collection
- MAMH
- MAPAQ
- MEIE
- MIFI
- Municipalité de Brébeuf
- MRC Antoine-Labelle
- MRC Argenteuil
- MRC Deux-Montagnes
- MRC Laurentides
- MRC Pays-d'en-Haut
- MRC Rivière-du-Nord
- MRC Thérèse-de-Blainville
- Opikawa
- Palettes FGL
- Rafting Nouveau Monde
- Recypro
- Riopel Centre de Rénovation Home Hardware
- SAAQ
- SBB Structures
- Signature Bois Laurentides
- Soluo
- Soucy Baron
- Spa Scandinave
- Super Aqua Club
- Synergie Économique Laurentides
- Table forêt Laurentides
- TDG TVBL
- Tourisme Basses Laurentides
- Tourisme Laurentides
- Tourisme Mirabel
- Tricentris
- V3 Stent
- Ville de Mirabel
- Ville de Saint-Colomban
- YMX Aérocité internationale de Mirabel
- Zone emploi d'Antoine-Labelle

La consultation, l'analyse et la rédaction  
de ce rapport ont été réalisés par



STRATÉGIE | ÉCONOMIE | GOUVERNANCE | INNOVATION

Pilotage, mobilisation, cohérence régionale et arrimage politique par



Avec la participation financière de :

